



SINGAPOUR

DONNEES GENERALES

SUPERFICIE : 720 km² (64 îles)

CAPITALE : Singapour (cit -Etat)

MONNAIE : dollar singapourien, 1 SGD = 0,65 EUR (08/06/2016)

LANGUES OFFICIELLES : anglais, mandarin, malais, tamoul

LANGUE COURANTE : anglais

POPULATION : 5,5 M (dont 1,6 M non-r sidents)

DEMOGRAPHIE

Taux de croissance = 1,3% (2,9% pour les non-r sidents contre 7% en 2012)

Âge m dian = 39,3 ans

Indice de f condit  = 1,3

Esp rance de vie = 82,8 ans

Alphab tisation = 96,7%



Sources : FMI, Banque Mondiale, Singstat

INFRASTRUCTURES

R seau routier et autoroutier dense et tr s moderne (syst me de p age urbain d velopp ).

R seau de m tro en d veloppement : cinq lignes MRT + trois lignes LRT, doublement du r seau avec six lignes MRT et extension de trois lignes pr vues pour 2030.

R seau de bus d velopp , premi re densit  mondiale pour la flotte de taxis.

2^e port de conteneurs mondial (apr s Shanghai) et meilleur a roport au monde selon Skytrax (doublement de la capacit  pr vu pour 2035).

DONNEES POLITIQUES

TYPE DE REGIME

République parlementaire monocamérale inspirée du parlementarisme britannique. Le président de la République est le Chef de l'Etat mais dispose de pouvoirs essentiellement honorifiques. Le Premier ministre est le chef du gouvernement. Le parlement comprend 89 membres élus pour cinq ans au suffrage universel. Le système juridique est basé sur la *Common Law* et considéré comme l'un des plus efficaces au monde.

LES DERNIERES ET PROCHAINES ELECTIONS

Dernières élections : septembre 2015

Prochaines élections : janvier 2021 (dates exactes à confirmer)

Durée du mandat parlementaire : 5 ans

LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Président de la République : TAN Tony Keng Yam depuis 2011

Premier ministre : LEE Hsien Loong depuis 2004

DONNEES ECONOMIQUES EN 2015

PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES PAR PAYS

INDICATEURS	SINGAPOUR	FRANCE
PIB (en Mds USD)	308,51	2423
Déficit public en % du PIB	1,2 %	3,5%
Dette publique en % du PIB	104,7 %*	95,7%
PIB par habitant (en USD)	53 604	38 458
Taux de croissance	2 %	1,2%
Taux d'inflation	-0,43 %	0,0%
Taux de chômage	2 %	10,8%

Sources : Commission Européenne, INSEE, Département des statistiques de Singapour, FMI, World Bank

*Pourcentage élevé à cause de la comptabilisation des Central Provident Fund (un compte obligatoire mis en place pour aider les Singapouriens à financer leur retraite, leur santé, et acquérir une propriété).

SITUATION ECONOMIQUE

Bénéficiant d'une position stratégique au cœur du Sud-Est asiatique, la cité-État, dont on dit souvent avec raison qu'elle est gérée comme une entreprise, met tout en œuvre pour créer un environnement économique favorable au développement et à l'épanouissement des entreprises et des talents locaux et étrangers : des infrastructures hors pair, des services très efficaces, un cadre juridique strict mais sécurisant, une qualité de vie certaine. La cité-État cumule ainsi les récompenses et les classements élogieux : 1^{ère} destination pour la facilité à faire des affaires pour la 10^{ème} année consécutive (classement « Doing Business » de la Banque mondiale), 2^{ème} économie la plus libérale après Hong-Kong (« Heritage Foundation & Wall Street Journal »), 3^{ème} place financière d'Asie, 2^{ème} pays le plus compétitif au monde (après la Suisse) selon le Global Competitiveness Report 2015-2016 du

World Economic Forum et 5^{ème} pays au monde le plus protecteur en matière de propriété intellectuelle (IPRI 2015).

L'économie singapourienne est une économie ouverte (taux d'ouverture supérieur à 300%) et donc particulièrement sensible à la conjoncture internationale. L'économie de la cité-Etat est déjà très développée et mature, ce qui explique les taux de croissance attendus pour les prochaines années (entre 1 et 3%).

Les performances de l'économie singapourienne ont été relativement modestes en 2014 : la croissance s'est élevée à 2,9% en raison de l'atonie de la demande mondiale et du ralentissement économique de la Chine, son principal partenaire commercial. Le ralentissement s'est poursuivi en 2015, la croissance n'atteignant que 2,2% sous l'effet de la baisse des exportations (due notamment à la baisse du prix des produits pétroliers et du secteur de la construction). En revanche, les prévisions de croissance pour 2016 sont meilleures (2,9%).

Après une longue décennie de hausse relativement importante, l'inflation ne cesse de décélérer depuis 2012 : le taux d'inflation est même négatif en 2015 (-0,4%) alors qu'il atteignait 4,2% en 2012. Ceci est dû essentiellement à une stabilisation des prix du logement.

L'économie du pays se caractérise par une très forte ouverture sur l'extérieur, rendue nécessaire par l'étroitesse du marché intérieur. Ses échanges commerciaux sont fortement dirigés vers l'Asie, particulièrement la Malaisie, la Chine et l'Indonésie. Près de la moitié des exportations totales étant réexportées, Singapour est devenue une plate-forme commerciale mondiale de premier plan. Son commerce extérieur (plus de trois fois son PIB) est soutenu par un système financier moderne (3^{ème} place financière d'Asie), une dynamique commerciale étroitement liée à la fonction prééminente du port, de l'aéroport et un cadre réglementaire exemplaire.

En dépit du ralentissement, la situation financière du pays reste saine : compte courant largement excédentaire, réserves en devises importantes et dette extérieure nulle. Ainsi, le pays dispose toujours d'une marge confortable pour augmenter les dépenses en cas de nécessité. La relative faiblesse de la croissance a d'ailleurs poussé le gouvernement à mettre en place un nouveau policy mix marqué par une politique budgétaire expansionniste visant à aider les entreprises locales et investir dans les services sociaux. Le déficit est ainsi égal à 1,2% du PIB en 2015 (contre un quasi-équilibre budgétaire sur l'année fiscale 2014 et des excédents les années précédentes). Dans un contexte de ralentissement de la croissance et de tensions déflationnistes, l'Autorité monétaire de Singapour souhaite aussi assouplir sa politique monétaire.

POLITIQUE FISCALE ET ECONOMIQUE

Singapour s'est considérablement développé depuis son indépendance en adoptant la mondialisation, le capitalisme de libre-échange et une politique pragmatique stricte. Assurer une croissance de qualité et rendre la société plus inclusive font partie des priorités du

gouvernement. La politique économique du pays est ainsi fondée sur le soutien à l'augmentation de la productivité et le développement de l'innovation. Le gouvernement cherche à assurer la compétitivité du pays malgré la hausse des salaires en misant sur les activités à plus forte valeur ajoutée

L'économie singapourienne est fondée sur trois piliers : l'industrie manufacturière et la construction, qui représente 28,9% du PIB en 2015, les activités de logistique et de communication (25,6% du PIB), ainsi que les activités financières et de services aux entreprises (37,5% du PIB). La vision économique de l'État est appliquée de manière stricte et volontaire par les agences gouvernementales (Economic Development Board, SPRING, International Enterprise Singapore, A*Star, etc.) ainsi que par les nombreuses sociétés de la sphère publique (filiales des deux fonds souverains Temasek et GIC). Elle est soutenue par une politique fiscale compétitive et incitative pour les sociétés étrangères. De ce fait la cité-Etat est la 3^{ème} destination des Investissements Directs Etrangers en Asie après la Chine et Hong Kong et occupe la 1^{ère} place du classement de la Banque Mondiale sur la facilité à faire des affaires.

ACCORDS POLITIQUES, JURIDIQUES ET MULTILATERAUX

Singapour est membre fondateur de l'Organisation Mondiale du Commerce (depuis 1995) et de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (depuis 1967), et adhère à la plupart des grandes organisations internationales.

Singapour a signé la convention pour le règlement des différends relatifs aux investissements entre États et ressortissants d'autres États (www.worldbank.org/icsid/basicdoc/basicdoc.htm) le 2 février 1968 avec une entrée en vigueur en novembre de la même année. À ce titre, un contentieux peut être déféré par un ressortissant français de manière volontaire devant le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI).

Singapour a aussi rejoint la convention relative à l'Agence multilatérale de garantie des investissements, MIGA (www.miga.org/screens/about/convent/convent.htm), en 1997 et héberge un bureau du MIGA (Agence multilatérale de garantie des investissements, filiale de la Banque mondiale) depuis 2002.

Enfin, la cité-Etat a signé plus d'une trentaine d'accords de protection des investissements. Depuis 1982, il n'y a eu, officiellement, aucun conflit entre le gouvernement singapourien et les investisseurs étrangers.

Sur le plan bilatéral, la France et Singapour ont conclu le 9 septembre 1974 une convention de non-double imposition et de prévention de l'évasion fiscale, modifiée en 2015, qui clarifie notamment la situation de non-imposition : un revenu taxable ne pourra être exonéré d'impôt en France « que si le bénéficiaire a effectivement été assujéti à l'impôt à Singapour ». Le 8 septembre 1975, un accord sur l'encouragement et la protection des investissements a aussi été signé, dont l'entrée en vigueur est intervenue en 1976 (www.doc.diplomatie.gouv.fr/pacte). Conclu pour une durée initiale de dix ans renouvelable tous les dix ans par tacite reconduction, il stipule que sa protection restera valable vingt ans à compter d'une éventuelle date d'expiration.

Après avoir conclu 21 accords de libre-échange (ALE), dont un avec les États-Unis en 2004, Singapour a finalisé les négociations d'un ALE avec l'Union européenne, qui devrait entrer en vigueur fin 2016. Alors que la cité-État est déjà très ouverte (la quasi-totalité des produits

ne sont frappés d'aucun droit de douane), les avancées pour la partie européenne portent principalement sur le secteur des services et sur la protection par Singapour de certains droits de propriété intellectuelle et de 196 indications géographiques européennes. En outre, cet accord devrait servir de base pour la négociation en cours d'ALE entre l'Union européenne et les autres pays de l'ASEAN.

Dans un contexte de rivalité sino-américaine croissante en Asie, Singapour est aussi partie prenante de deux grands accords multilatéraux : le partenariat transpacifique ou TPP (initiative des Etats-Unis, signé le 4 février 2016) et le Regional Comprehensive Economic Partnership ou RCEP (initiative de la Chine, en cours de négociation). S'agissant du TPP, Singapour est l'un des pays fondateurs de cet accord qui regroupe 12 pays et se distingue des précédents par l'ampleur de son champ d'application (il couvre par exemple la suppression de 99,9% des tarifs douaniers sur les produits manufacturés). Bien que plus de 70% du commerce intra-TPP se fasse déjà librement (source CEPII), l'accord va permettre de renforcer la coopération commerciale entre les pays membres, dont font partie entre autres la Malaisie, le Vietnam, le Canada, le Japon et le Mexique. « Grande perdante » du TPP, la Chine cherche à finaliser le RCEP, qui créerait s'il était adopté la plus grande zone de libre-échange au monde en termes de population (16 pays dont 10 pays de l'ASEAN ainsi que l'Australie, la Chine, l'Inde et le Japon notamment). Il vise à être plus ambitieux que les ALE bilatéraux (en particulier en ce qui concerne les engagements tarifaires) et à contrebalancer l'influence des Etats-Unis dans la région.

COMMERCE EXTERIEUR

IMPORTATIONS EN 2015 : 296,8 Mds EUR

EXPORTATIONS EN 2015 : 346,7 Mds EUR

POIDS DE LA FRANCE DANS LES IMPORTATIONS DE SINGAPOUR :
2,5 % des importations de Singapour (12^{ème} rang)

ETAT DES LIEUX DU COMMERCE EXTERIEUR

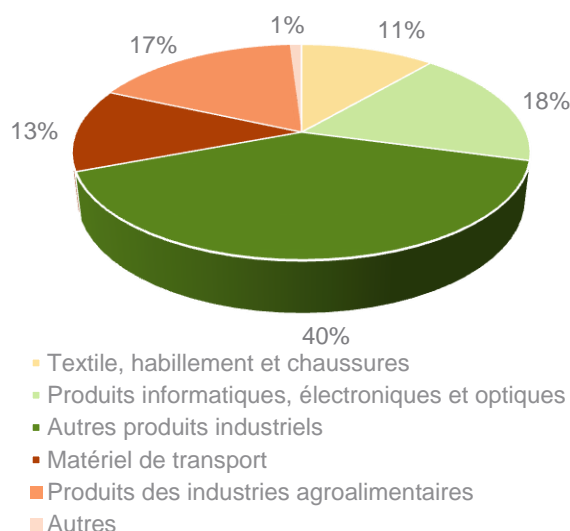
Les exportations de Singapour ont légèrement diminué en 2014 (-0,2%), ce qui s'explique notamment par un ralentissement des réexportations et une baisse des exportations domestiques non pétrolières (-2%). Les importations ont aussi reculé (-1,9%). Le solde commercial s'améliore de 17% pour atteindre environ 44 Mds USD.

Avec 12 % de part de marché en 2015, l'Union européenne est le 2^{ème} fournisseur de Singapour derrière la Chine (14,2%), devant les Etats Unis et la Malaisie (11,2% chacun) alors que les ventes de la cité-Etat, concentrées sur les équipements industriels et les produits chimiques sont dirigées pour plus des 2/3 vers l'Asie. La conclusion de l'accord de libre-échange entre l'Union Européenne et Singapour et son entrée en vigueur attendue pour fin 2016 devrait contribuer à renforcer les positions européennes. En part de marché, la France est de nouveau devancée par l'Allemagne (2,5% du total des importations contre 3,1%) mais reste devant le Royaume-Uni (1,9%).

Singapour est le premier partenaire commercial de la France en Asie du Sud-Est et le 5^{ème} en Asie (après la Chine, le Japon, l'Inde et la Corée du Sud) et accueille plus de 700 implantations d'entreprises françaises. Selon le rapport sur les investissements mondiaux 2015 de la CNUCED (Organe des Nations-Unis chargé des questions de développement), Singapour est la 5^{ème} destination mondiale des flux entrants d'investissement direct étranger.

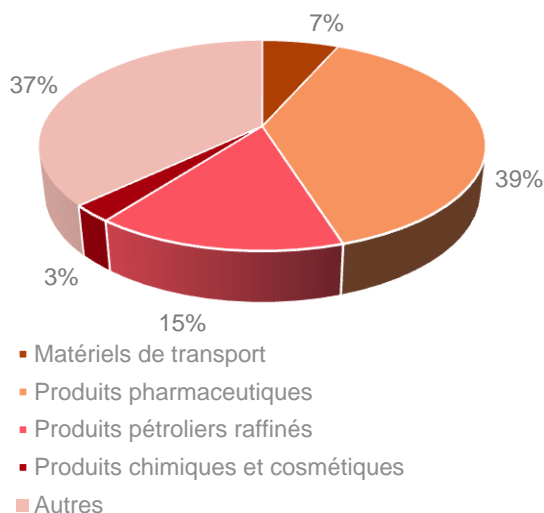
Alors que nos échanges commerciaux avec Singapour ont diminué en 2013 et 2014 (-18,4% et -8,5%), ceux-ci progressent légèrement en 2015 (+0,7%). Cette quasi-stabilisation de nos échanges avec la cité-Etat est due à la diminution de nos importations en provenance de Singapour (-9,1%) et à l'augmentation de nos exportations vers la Cité-Etat (+6,1%), stimulées par les ventes de produits chimiques et cosmétiques, de composants électroniques et d'aéronefs. Par conséquent, notre excédent commercial avec Singapour s'améliore nettement en 2015 et atteint 2,8 Mds EUR (soit une hausse de 24,9%) et représente maintenant le 3^{ème} excédent français au monde par le montant (4^{ème} en 2014) après le Royaume-Uni (12,2 Mds EUR) et Hong Kong (3,7 Mds EUR).

EXPORTATIONS VERS SINGAPOUR VENTILATION DES IMPORTATIONS DE SINGAPOUR EN PROVENANCE DE LA FRANCE



Source : SER d'après GTA

IMPORTATIONS DEPUIS SINGAPOUR
VENTILATION DES EXPORTATIONS DE SINGAPOUR VERS LA FRANCE



Source : SER d'après GTA

LES SECTEURS PORTEURS ET LA PRESENCE FRANÇAISE

SECTEURS	VOLUMES EXPORTES (EN M EUR)
1 Produits informatiques, électroniques et optiques	956
2 Produits des industries agroalimentaires	923
3 Produits chimiques, parfums et cosmétiques	883
4 Textiles, habillement et chaussures	603
5 Produits pharmaceutiques	435

Source : SER

Singapour est au 15^{ème} rang de nos clients (1,2% de nos ventes en 2015).

Nos exportations ont globalement progressé, portées par le dynamisme du secteur du textile et de l'électronique. Les ventes du poste d'exportations textile, habillement, cuir et chaussures (11% de nos exportations) augmentent de 30% en 2015, et celles du poste produits informatiques, électroniques et optiques (18% de nos exportations) de 15%. En revanche, les exportations dans certains secteurs diminuent : -24% pour les produits métallurgiques, métalliques et les produits manufacturés, -38% pour les ventes de produits pétroliers raffinés. Les exportations de produits agroalimentaires et de matériels de transports sont relativement stables.

Nos importations depuis Singapour continuent de diminuer. La Cité-Etat devient le 37^{ème} fournisseur mondial de la France avec 0,5% de nos achats et 3^{ème} « fournisseur ASEAN » derrière le Vietnam et la Thaïlande. La baisse des importations est concentrée sur les secteurs des matériels de transport (chute de 50% par rapport à 2014), des produits

chimiques, parfums et cosmétiques (-31%), et des produits pétroliers raffinés (15,3% de nos achats, en baisse de 21%). En revanche, les produits pharmaceutiques, notamment les préparations pharmaceutiques, prennent une place de plus en plus importante dans notre panier de biens en 2015 (39% de nos importations contre 24% en 2011).

LES INVESTISSEMENTS

EN M EUR	IDE* FRANÇAIS A SINGAPOUR	IDE SINGAPOURIENS EN FRANCE
2010	5226	390
2011	7708	1573
2012	8339	875
2013	8275	1503
2014	9365	501

Source : SER (Banque de France)

*Il s'agit du stock d'IDE (Investissements Directs Etrangers)

Les IDE jouent un rôle central dans le développement de l'économie singapourienne. L'attractivité du territoire à l'égard des firmes étrangères permet en effet de contrebalancer l'étroitesse du marché de la cité-Etat. L'Union européenne (et notamment les Pays-Bas) est toujours le premier investisseur (23% des stocks d'IDE à Singapour), loin devant les Etats-Unis (15%) et le Japon (11%). Les flux totaux d'IDE entrants à Singapour progressent de 4% entre 2013 et 2014 pour atteindre 67,5 Mds USD. La cité-Etat attire toujours à elle seule plus de la moitié des IDE entrants en ASEAN, ce qui s'explique par sa position géographique privilégiée, la qualité de ses infrastructures et une politique fiscale avantageuse (taux d'impôt sur les sociétés à 17%).

Après deux années de désinvestissement, les flux d'IDE français à Singapour augmentent en 2014 : la France y a investi 422,8 M EUR, ce qui porte le stock d'IDE cette année-là à 9,4 Mds EUR. Si la France n'est en 2014 que le 7^{ème} investisseur européen (derrière les Pays-Bas notamment), le stock d'IDE a cependant augmenté grâce à l'élargissement des activités de back office et R&D des entreprises françaises au sein de la cité-Etat.

Au contraire, les entreprises singapouriennes continuent de désinvestir en France, à hauteur de -1 Md EUR en 2014, après un investissement de 840 M EUR en 2013, ce qui conduit à un stock d'investissements singapouriens en France qui atteint seulement 500,5 M EUR en 2014 (baisse de 66,7% par rapport à 2013). Cela représente une quarantaine d'implantations, notamment dans l'immobilier, l'hôtellerie et les NTIC.

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES ET CONSEILS PRATIQUES

LES USAGES DU PAYS

L'objet du rendez-vous doit être clairement défini selon les questions suivantes : « *qui êtes-vous, qui voulez-vous rencontrer, pourquoi, pendant combien de temps ?* ». L'approche est américaine : le rendez-vous, pour qu'il soit accordé, doit être « vendu » et apporter un plus à l'interlocuteur. Il commence invariablement par un échange d'amabilités de quelques minutes afin de « briser la glace » (tous les sujets peuvent être abordés même s'il vaut mieux éviter la religion et la politique), avant que la société étrangère commence à « *pitcher* ». Un rendez-vous octroyé par « courtoisie » risque d'aboutir sur une annulation de dernière minute. Le rendez-vous doit être reconfirmé la veille. Les Singapouriens sont très sensibles à la ponctualité.

La langue de travail est l'anglais, les contrats, brochures et autres documents de votre société devront donc tous être rédigés dans cette langue. Ils sont le gage de sérieux de votre société.

La carte de visite est impérative. Elle doit être rédigée en anglais. Concernant l'écriture du nom, les Chinois placent toujours le nom avant le prénom et les femmes gardent leur nom de jeune fille. Les Malais n'ont qu'un prénom suivi de *s/o* ou *bin* (fils de), *d/o* ou *binti* (fille de), suivi du prénom du père. Le début d'une rencontre se caractérise toujours par un échange de cartes de visite. La carte doit être tendue à deux mains vers votre interlocuteur. Lorsque votre interlocuteur vous donne à son tour sa carte, regardez-la avec attention, adressez-vous à votre interlocuteur en employant son titre suivi de son nom de famille. Il ne faut jamais écrire sur la carte de visite de votre interlocuteur.

Les cadeaux d'affaires ne s'offrent pas aussi facilement que dans les autres pays d'Asie. C'est seulement une fois que vous connaîtrez mieux vos interlocuteurs que vous pourrez leur offrir par exemple des livres d'art ou des produits du terroir (pas d'alcools aux hommes d'affaires malais).

Comme ailleurs en Asie, les Singapouriens sont fiers et il est très important de ne jamais leur faire « perdre la face ». De même vous ne devez pas perdre la face dans la mesure où cela peut vous discréditer aux yeux de votre interlocuteur. Perdre la face peut notamment être associé au fait de s'emporter ou de perdre patience. Vous devez donc rester maître de vous-même en toute circonstance et ne jamais interrompre votre interlocuteur au cours de la conversation.

Il est important d'envoyer rapidement après l'entretien un message de remerciement à votre interlocuteur récapitulant les éléments convenus lors du rendez-vous. Par la suite, la plus grande réactivité est attendue par les Singapouriens lors des échanges d'informations.

LES PRATIQUES COMMERCIALES DU PAYS

Les monnaies de facturation utilisées dans les échanges commerciaux franco-singapouriens sont principalement le dollar américain et l'euro. L'euro a tendance à être de plus en plus utilisé dans les exportations de produits de consommation courante vers Singapour, notamment les produits agroalimentaires.

L'utilisation répandue des paiements en compte courant (délais de 60 à 90 jours), alors que les crédits ou remises documentaires sont en général privilégiés en Asie, traduit le haut degré de sécurité perçu à Singapour par les entreprises dans le cadre de leurs transactions

POUR ALLER PLUS LOIN



PROCUREZ-VOUS LE GUIDE DES AFFAIRES BUSINESS FRANCE

Pour comprendre les spécificités commerciales de ce pays et vous aider à faire les bons choix : de l'information très opérationnelle assortie de conseils précieux.

Guide des affaires 2016 (mis à jour en mars 2016)

Commandez-le...

<http://export.businessfrance.fr/conseil-export/001B1602357A+guide-des-affaires-singapour-2016.html>

RETROUVEZ TOUTES LES PUBLICATIONS BUSINESS FRANCE SUR SINGAPOUR :

<http://www.ambafrance-sg.org/Pour-les-entreprises>

<http://export.businessfrance.fr/singapour/export-singapour-avec-notre-bureau.html>

<http://www.youbuyfrance.com/sq/>

AUTRES SERVICES ET PRODUITS BUSINESS FRANCE

Business France vous propose quatre gammes complètes de produits et services d'accompagnement pour vous aider à identifier les opportunités des marchés et à concrétiser vos projets de développement international.

- Gamme Conseil : pour obtenir la bonne information sur les marchés étrangers et bénéficier de l'expertise des spécialistes du réseau Business France.
- Gamme Contacts : pour identifier vos contacts d'affaires et vous faire bénéficier de centaines d'actions de promotion à travers le monde.
- Gamme Communication : pour communiquer à l'étranger sur votre entreprise, vos produits et votre actualité.
- Volontariat International en Entreprise : pour optimiser votre budget ressources humaines à l'international.

Retrouvez le détail de nos produits sur : www.export.businessfrance.fr

© 2016 - BUSINESS FRANCE

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.

AUTEUR

BUSINESS FRANCE SINGAPOUR

Adresse : 101-103 Cluny Park Road
Singapore 259595

Rédigée par : Marine DURRIEU, mise à jour par Marine POLLE

Revue par : Frédéric ROSSI, Directeur Business France
Singapour et ASEAN Océanie

Version originelle du 08/02/2011

Version mise à jour le 08/06/2016